

AR Prefecture

063-216303537-20221125-2022_11_38-DE
Reçu le 30/11/2022

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil vingt-deux, le 25 novembre à 20 h 30

- en exercice	10	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- présents	09	
- votants	09	
- absents	01	
- exclus	0	

Date de convocation : 21 novembre 2022
Date d'affichage : 21 novembre 2022

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absents : BLANCHARD Pierre
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération : 38 - 2022

Objet : demande de subventions travaux Eglise : réfection de la couverture et des façades du clocher, et réfection de la couverture du chevet – tranche 2023 n° 01

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les travaux de réfection de la couverture et des façades du clocher, et réfection de la couverture du chevet devant être entrepris sur l'église de Saint Germain l'Herm ainsi que le détail des subventions sollicitées :

Financement		Montant euros HT
Montant des honoraires		9 503.71 €
Montant des travaux		208 872.78 €
MONTANT GLOBAL DU PROJET		218 376.49 €
Subvention ministère culture		25 %
		54 594.12 €
Subvention du département		24 %
		52 410.36 €
Subvention de la région		30 %
		65 512.95 €
Part communale		21 %
		45 859.06 €
MONTANT GLOBAL DES RESSOURCES		218 376.49 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve le plan de financement qui précède et autorise Madame le Maire à porter le projet et à accomplir toutes les formalités y afférent.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 29 novembre 2022
et publication ou notification du 29 novembre 2022
Le Maire, Mme Chantal DESGEORGES

